

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) no 702/2014 de la Commission déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Numéro de l'aide

SA.43702 (2015/XA)

État membre

France

Région

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Titre (et/ou nom du bénéficiaire)

régime d'aides relatif aux aides à la prévention des dommages causés aux forêts par des incendies, des calamités naturelles, des phénomènes climatiques défavorables pouvant être assimilées à une calamité naturelle, d'autres phénomènes climatiques défavorables et des événements catastrophiques pour la période 2015-2020 (Languedoc-Roussillon)

Base juridique

- Articles L. 1511-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
- Programme de Développement Rural Régional du Languedoc-Roussillon

Budget

Budget global: EUR 14 (millions)

Intensité

80 %

Durée

19.01.2016 - 31.12.2020

Objectif

Aide destinées à la prévention et la réparation des dommages causés aux forêts par les incendies, calamités naturelles, phénomènes climatiques défavorables, maladies, organismes nuisibles pour les végétaux et événements catastrophiques (article 34)

Secteurs économiques

Sylviculture et autres activités forestières, Construction de routes et autoroutes, Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi

Région Languedoc-Roussillon
HÔTEL DE RÉGION 201 avenue de la Pompignane 34064 Montpellier cedex 02

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<http://goo.gl/gzUpkp>

Autres informations

-